

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 24 septembre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, régulièrement convoqué, s'est réuni à Huriel sous la présidence de Monsieur Stéphane ABRANOWITCH, Président.

Date de convocation : 17 septembre 2026

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., LEROUX F., ARROYO O., CHEMINET JL., LECLERC C., DEMARETZ J., PIERREL D., ABRANOWITCH S., SUREAU D., DUMONT S., JACQUET N., CHABROL JE., VINCENT V., PENAUD JP., PUC F., NAQUET C., MALOCHET P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., EMERY-PROVOST N., CALARD JL., LOURY S., LAMY R., FERRANDON G., RONDEAUX P., ADAMKIEWICZ JP., PALLIOT JM.

Délégués excusés : DE MOURGUES A.,

Pouvoirs : Mme GOMES I. donne pouvoir à M. ARROYO O. ; M. CHARRET T. donne pouvoir à M. LECLERC C.,

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de membres présents : 28

Nombre de pouvoir : 2

Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil communautaire désigne comme secrétaire de séance M. Jean-Elie CHABROL, élu d'Huriel.

Jardin climatique - Validation de l'orientation du projet à l'issue de la concertation

Dans le cadre du projet de jardin climatique, une démarche de concertation a été menée par Îlots Paysans afin de définir les usages et orientations à privilégier pour l'aménagement du site.

À l'issue de cette concertation, la création d'un espace test agricole n'apparaît pas comme l'orientation la plus pertinente. Les scénarios reposant sur un verger pédagogique ainsi que sur l'association de vignes et de vergers répondent davantage aux attentes exprimées et permettent d'envisager l'implication d'acteurs locaux.

Il est ainsi proposé de retenir un scénario hybride et progressif comprenant notamment un verger conservatoire, expérimental et pédagogique, des plantations de vigne à vocation pédagogique et patrimoniale, un espace de convivialité ainsi qu'une zone boisée préservée pouvant accueillir quelques ruches.

Une partie du site demeurerait en réserve afin de permettre une évolution ultérieure du projet en fonction des usages et de la participation des acteurs locaux. Cette orientation permettra de poursuivre le dimensionnement technique et le chiffrage du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- ✓ valide le scénario hybride et progressif présenté pour l'aménagement du jardin climatique ;
- ✓ autorise la poursuite des études nécessaires au dimensionnement technique et au chiffrage du projet ;
- ✓ autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la poursuite de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Huriel, le 28 septembre 2026

Le Président,

Stéphane ABRANOWITCH

